

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** X6089CR

**Type(s) de produit:** TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

**Numéro de l'autorisation:** FR-2018-0042

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0012699-0001

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	4
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	5
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	5
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	5
4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques	7
4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	7
4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	7
4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	8

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

X6089CR
Koatec Hydrogel
Xylophene Curatif WI100G
Xylophene Industrie Xylobati WI100G
Xylophene Professionnel CGX
Xylophene Expert Xylo Profond

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	PPG AC - France SA
	Adresse	1 rue de l'Union Immeuble Union Square, CS10055 92565 Rueil-Malmaison France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2018-0042 1-1	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	FR-0012699-0001	
<b>Date de l'autorisation</b>	12/06/2018	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	11/06/2028	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	PPG AC - France SA, Dyrup S.A.S.
<b>Adresse du fabricant</b>	Immeuble Union Square, 1 rue de l'Union, CS 10055 92565 Rueil-Malmaison France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	ZI Montplaisir, 25 rue Jean le Rond d'Alembert 81000 Albi France

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1283 - (RS)- $\alpha$ -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)
<b>Nom du fabricant</b>	Arysta LifeScience Benelux SPRL
<b>Adresse du fabricant</b>	Rue de Renory 26/1 4102 Ougrée Belgique
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Dr Reddys Laboratories Limited Mitchell, Steanard Lane, Mirfield, WF14 8QB West Yorkshire Royaume-Uni
	Gharda Ltd; D, ½, MIDC, LOTE PARSHURAM TAL. KHED DIST. RATNAGIRI 415 722 MAHARASHTRA Inde

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- $\alpha$ -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0.1
alcools, C11-14-iso-, C13-rich, ethoxylés propoxylés	alcools, C11-14-iso-, C13-rich, ethoxylés propoxylés		78330-23-1		0.108
D-Glucopyranose, oligomeric, C8-10 glycosides	D-Glucopyranose, oligomeric, C8-10 glycosides		68515-73-1		0

## 2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

### Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.  
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (BIT). Peut produire une réaction allergique.

### Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.  
Se laver soigneusement après manipulation.  
Éviter le rejet dans l'environnement.  
Porter .  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Si l'irritation oculaire persiste:Consulter un médecin.  
Recueillir le produit répandu.  
Éliminer le ... dans ...

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Traitement préventif X6089CR

##### Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

##### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Traitement préventif - classe d'usage 1  
Bois résineux et feuillus.

##### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Hylotrupes bajulus L.-Insectes à larves xylophages : capricorne-Larves|Insectes  
Anobium punctatum-Insectes à larves xylophages : vrillette-Larves|Insectes  
Lyctus brunneus-Insectes à larves xylophages : lycte brun-Larves|Insectes  
Reticulitermes spp.-Termites-Ouvriers

	<p>Reticulitermes spp.-Termites-Nymphes Insectes</p> <p>Reticulitermes spp.-Termites-Soldats</p>
<b>Domaine d'utilisation</b>	<p>Intérieur</p> <p>Traitement préventif - classe d'usage 1 Bois résineux et feuillus.</p>
<b>Méthode(s) d'application</b>	<p>Application superficielle au pinceau, au rouleau, par badigeonnage et par pulvérisation. - Application superficielle au pinceau, au rouleau, par badigeonnage et par pulvérisation.</p>
<b>Taux et fréquences d'application</b>	<p>CU1 : 200 g de produit par m<sup>2</sup> de bois - 0 - Dose d'application : CU1 : 200 g de produit par m<sup>2</sup> de bois</p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	<p>Professionnel</p> <p>Grand public (non professionnel)</p>
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	<p><u>Professionnels</u> :</p> <p>Le produit est emballé dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des bidons de 4 L, 15 L et 20 L en fer blanc*</li> <li>- Des sacs de 20 L en PEBD</li> </ul> <p><u>Non professionnels</u> :</p> <p>Le produit est emballé dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des bidons de 4 L, 15 L en fer blanc*</li> </ul> <p>(*avec couche interne de vernis époxyphénol)</p>

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

**4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques**

-

**4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

**4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

**4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

**4.2 Description de l'utilisation**

**Utilisation 2 - Traitement curatif – X6089CR**

<b>Type de produit</b>	TP08 - Produits de protection du bois
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Traitement curatif / bois en service (dans des situations d'exposition répondant à la définition de classe d'usage 1)  Bois résineux et feuillus.
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Hyloterpes bajulus L.-Insectes à larves xylophages : capricorne-Larves Insectes  Anobium punctatum-Insectes à larves xylophages : vrillette-Larves Insectes  Lyctus brunneus-Insectes à larves xylophages : lycte brun-Larves Insectes  Reticulitermes sp.-Termites-Soldats  Reticulitermes sp.-Termites-Nymphes Insectes  Reticulitermes sp.-Termites-Ouvriers

<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Traitement curatif / bois en service (dans des situations d'exposition répondant à la définition de classe d'usage 1) Bois résineux et feuillus.
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application superficielle : au pinceau, au rouleau, par badigeonnage et par pulvérisation. Application par injection combinée au traitement superficiel - Application superficielle : au pinceau, au rouleau, par badigeonnage et par pulvérisation. Application par injection combinée au traitement superficiel.
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Application superficielle : 300 g de produit par m <sup>2</sup> de bois ; Application par injection (en combinaison avec un traitement superficiel uniquement) : 180 g de produit /m <sup>2</sup> de bois par injection (20 mL par trou, 9 trous par m <sup>2</sup> ) - 0 - Application superficielle : 300 g de produit par m <sup>2</sup> de bois  Application par injection (en combinaison avec un traitement superficiel uniquement) : 180 g de produit /m <sup>2</sup> de bois par injection (20 mL par trou, 9 trous par m <sup>2</sup> ).
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel  Grand public (non professionnel)
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	<u>Professionnels</u> :  Le produit est emballé dans :  - Des bidons de 4 L, 15 L et 20 L en fer blanc*  - Des sacs de 20 L en PEBD  <u>Non professionnels</u> :  Le produit est emballé dans :  - Des bidons de 4 L, 15 L en fer blanc*  (*avec couche interne de vernis époxyphénol).



#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les traitements curatifs par injection sont toujours réalisés en combinaison avec un traitement curatif par application superficielle.

#### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

#### 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

### 5. Conditions générales d'utilisation

#### 5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.  
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

#### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou avec les animaux de rente.

- Pour les professionnels, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant la phase d'application du produit par pulvérisation et l'injection combinée à la pulvérisation.

### **5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.

En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.

En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.

En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

### **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

- Durée de vie : 2 ans.

## **6. Autres informations**

- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.